

## Le 20 mars 1757 - Lettre du gouverneur Magon au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col E 296, dossier Magon de La Villebague, René. (Vues 208-218)  
Emploi des esclaves de la Compagnie. Cossigny, Aublet. Les épices de Poivre : une tromperie démasquée.

---

Isle de France. Le 20 mars 1757.

Monseigneur,

[...]

Tous les Noirs de la Compagnie sont divisés en quatre classes principales.

La première est aux ordres de M. de Cossigny pour la partie des travaux, et est subdivisée en autant de brigades qu'il y a de chefs chargés particulièrement de la conduite d'un ouvrage ou d'un atelier. Chaque chef fournit journellement au commis du Bureau des travaux, qui est un sujet exact, l'état de ceux existants dans la partie qui le concerne : on sait sans erreur le nombre de ceux malades à l'hôpital et tous en états particuliers devant ressortir à celui de la dispersion générale, on est chaque jour à lieu de vérifier les uns par l'autre, et certain de n'être pas trompé quand on va tantôt sur un ouvrage, tantôt sur un autre, passer en revue la quantité qui doit y être effectivement employée. Ce n'est pas que sur cette partie des travaux dont les dépendances sont aussi multipliées que distantes les unes des autres, il ne puisse y avoir de la part des commandeurs quelques abus qui sont punis quand on en a connaissance, mais qui sont inévitables par la raison que j'en donne à l'article du 4 juillet de mon journal, et qui ne subsisteront plus, ou qui seront plus rares, lorsque toute fortification achevée, les ouvriers ainsi que les noirs, seront plus réunis et plus rapprochés. M. de Cossigny est plein de zèle et d'activité, un homme droit, un vrai citoyen dont je ne saurais faire trop d'éloge. Nous vivons dans une intelligence, je dirais même dans une liaison d'amitié qui n'a jusqu'à présent été altérée par quoi que ce soit, et je ne crois pas devoir inquiéter un homme essentiellement utile ici par une inspection qui annoncerait un défaut de confiance, lorsque j'ai tant de sujet de lui en marquer une toute entière sur l'administration d'une partie dont il a la direction, et qu'il a tant à cœur de bien remplir.

La marine occupe la seconde classe. C'est du port que tout part le matin : c'est là que se font l'appel et la distribution, dont les rôles restant au bureau chargé de ce département, exposent à tout instant sous mes yeux, l'emploi des Noirs et leur dispersion, soit à bord des vaisseaux dont il faut que les états soient relatifs, soit pour l'armement des bateaux, dont le nombre et la destination sont ordonnés dès le soir, soit sur les différents ateliers de forges, construction, charpenterie, voilerie, corderie, etc., soit pour le mouvement intérieur du port. Chaque atelier a son chef responsable de la quantité de Noirs que la distribution du jour lui a assignée, et obligé de la représenter à l'instant qu'on l'exige.

La troisième classe est confiée au Sr Aublet pour la culture d'un jardin botanique et des jardins potagers du Réduit, pour la formation et l'entretien de quelques savanes, et pour la garde des troupeaux qui se trouvent à sa portée et dont il prend soin avec beaucoup de succès.

La quatrième est attachée à l'atelier des bois que la Compagnie fait exploiter par économie au port du sud-est, et dont la régie est telle qu'on la peut souhaiter pour ses intérêts. Les Noirs qu'emploient les travaux de ce port sont sous l'inspection de l'ingénieur qui y réside. Le petit nombre qui y est par ailleurs répandu pour le service de la Compagnie et la garde d'un troupeau qui lui appartient, est remis aux soins de l'officier commandant dans le même port.

Après ces quatre parties qui occupent à peu de chose près la totalité des Noirs, il y a l'hôpital, le moulin à poudre, les détachements, la maison du gouvernement et divers autres endroits qui en exigent indispensablement, mais sans qu'il y ait aucun abus. [...]

M. Bouvet avait été bien embarrassé de rendre à votre grandeur un compte satisfaisant pour elle de toutes les opérations du Sr Lepoivre : j'en fais à la Compagnie un détail appuyé de toutes les pièces qui y ont rapport, dont il résulte que ledit Sieur Lepoivre sous le masque d'un homme utile et désintéressé, n'a fait que tromper ceux qui l'ont employé, et n'a cherché qu'à en imposer à la Compagnie et au public par l'introduction supposée de plants précieux et noix muscades, dont toute la fausseté est démasquée dans sa discussion avec le Sr Aublet, et avérée par tous les procès verbaux faits en conséquence.

*[Fin de l'extrait]*